

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 31 juillet 2019

L'an deux mil dix-neuf et le trente-et-un juillet à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 22 juillet 2019, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : MM. Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Pierre DIBON, Lilian GAILLARDET, Michel MALBET, Philippe PÉCASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Bernard SALLABERRY, Mmes Jacqueline BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Pauline DELRIEU, Delphine LESCATEREYRES et Constance MAUGENET.

Excusée représentée : Mme Nelly MONTAUZER MERDY a donné pouvoir à M. Thierry AIMÉ.

Absente excusée : Mme Céline LAFITTE.

Madame DELRIEU Pauline a été élue secrétaire.

Objet : **Création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe**

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe pour assurer les fonctions d'accueil du public, traiter les dossiers d'urbanisme, accomplir les tâches d'état civil, gérer la cantine scolaire et l'accueil périscolaire, etc..

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE la création, à compter du 1^{er} septembre 2019, d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe ;

PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Fait et délibéré à GUICHE, le 31 juillet 2019

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON

Reçu par Contrôle de légalité, le
Affiché le **- 8 AOUT 2019**